



Avis d'appel d'offres

Aménagement de passerelles dans les sentiers de la Marquise

2023-GE-31-TR

La Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour retenir les services d'une entreprise spécialisée dans les travaux de construction de structures en bois afin de procéder à l'aménagement de passerelles en bois sur pilotis à même les sentiers pédestres du réseau de la Marquise.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à **10 h, le 27 juillet 2023**, au bureau du Service des affaires juridiques et contractuelles, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur. Les soumissions électroniques seront ouvertes publiquement après la clôture des soumissions à compter de 10 h 01 et l'ouverture publique des enveloppes suivra.

Les soumissions devront être déposées en un exemplaire original ainsi que sur une clé USB et être accompagnées notamment des documents suivants :

- Une garantie de soumission égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, émise par une compagnie d'assurance autorisée et valide pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours ou un chèque certifié égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission;
- Si la garantie de soumission est sous forme de cautionnement : une lettre d'engagement stipulant qu'un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services seront accordés au soumissionnaire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du 5 juillet 2023. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie « Ouvrages de génie civil », dans la classification 30222054 Trottoirs, sentiers piétonniers et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « sentier, trottoir ».

La responsable de l'appel d'offres est responsable de la gestion du processus d'appel d'offres :

Me Marie-Pier Pharand

Directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles

Pour toute question, s'adresser par courriel à l'adresse : juridique@vss.ca, en mentionnant en objet le numéro d'appel d'offres, soit : **2023-GE-31-TR**.

Toutes les questions relatives à l'appel d'offres doivent parvenir par écrit au responsable de l'appel d'offres **au plus tard huit jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions**. Le soumissionnaire doit s'adresser **obligatoirement et uniquement** au responsable de l'appel d'offres. À défaut, la Ville pourra, à sa seule discrétion, rejeter la soumission.

De plus, si un soumissionnaire a communiqué ou tenté de communiquer, avant l'adjudication du contrat, avec un employé de la Ville autre que celui mentionné au document d'appel d'offres et que cette information est découverte pendant l'exécution du contrat, la Ville pourra appliquer, à sa seule discrétion, la sanction prévue aux dispositions prévues à l'article : Fin de contrat.

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 5 juillet 2023.

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles,

Marie-Pier Pharand, avocate